

COMPTE RENDU

SEANCE du 25 mai 2021

Le vingt-cinq mai deux mil vingt-et-un, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la Présidence de M. Dominique RAMARD, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : **15**

Nombre de membres en exercice : **15** - Nombre de membres présents : **13**

Date de convocation : 20 mai 2021 - Date d'affichage : 20 mai 2021

Étaient présents : ALLAIRE Jean-Paul, AUER Dominique, BAILLY Chantal, BELLENTANI Laure, BONNAIRE Nicolas, COULOMBEL Kylian, DELAUNE Hervé, GUIGNARD Cécile, LE GRAND Maxime, POULARD René, RAMARD Dominique, TESSIER Danièle, THOMAS Sylvie

Étaient excusés : HEURLIN Béatrice qui a donné pouvoir à TESSIER Danièle et DUMONT SAINT PRIEST Pia qui a donné pouvoir à BELLENTANI Laure

Sylvie THOMAS a été désignée secrétaire de la séance.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 19h30 et fait l'appel des conseillers.

Le compte rendu du conseil du 27 avril 2021 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

Monsieur propose d'inscrire une nouvelle affaire à l'ordre du jour : modification de l'opération « réhabilitation et extension de l'école » pour le contrat de territoire 2016-2020.

I. Point intercommunal

Monsieur Le Maire revient sur la conférence de maires du 17 mai;

1. Plan Climat Air Energie Territoire.

Il s'agit d'un projet de développement durable co-construit avec les acteurs du territoire, de l'habitant au monde associatif en passant par les entreprises locales du secteur industriel, agricole, etc. La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte a confié l'élaboration et l'animation de cette démarche stratégique et opérationnelle aux établissements publics de coopération intercommunale.

Le principal objectif de ce plan est de réduire « l'empreinte carbone » sur l'agglomération.

2. Gestion des EP urbaine

Dinan Agglomération est compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines depuis le 1er janvier 2020. Sans possibilité d'exercer la compétence (transfert des charges et des équipements non réalisé), une convention de gestion a été signée pour 2 ans avec l'ensemble des communes.

Cette convention nécessitera une prolongation pour l'année 2022.

3. Urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2020, le pétitionnaire aura la possibilité de déposer de façon dématérialisée ses demandes d'urbanisme via l'outil AD'AU

I. Délibérations

20210525001 : Décision modificative n°1

Il est nécessaire de créer une décision modificative au budget primitif pour 3 opérations :

- Pour **l'opération aménagement du terrain de tennis** afin de faire assurer la pose des buts de baskets par la société AS Equipement Sportif. Un devis a été demandé s'élevant à 1 187.50 € TTC. Les crédits alloués à cette opération étant de 2000 €, il est nécessaire d'augmenter les crédits prévus pour cette opération de 800 euros.
- Pour l'aliénation du chemin communal « La Bagrie » - le lancement d'une enquête publique pour un budget de 800 euros.
- Pour l'achat d'une débroussailleuse à dos, adaptée au gabarit de l'apprenti recruté au sein des services techniques, pour un budget de 430 €.
- Ajustement des dotations en recettes de fonctionnement pour 3 006 euros ;

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité:

APPROUVE la décision modificative n° 1 suivante :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
D-6227 : Frais d'actes et de contentieux	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	2 206.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	2 206.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7411 : Dotation forfaitaire	0.00 €	0.00 €	502.00 €	0.00 €
R-74121 : Dotation de solidarité rurale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 911.00 €
R-74127 : Dotation nationale de péréquation	0.00 €	0.00 €	1 400.00 €	0.00 €
R-742 : Dotations aux élus locaux	0.00 €	0.00 €	3.00 €	0.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	1 905.00 €	4 911.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	3 006.00 €	1 905.00 €	4 911.00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	0.00 €	976.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	0.00 €	976.00 €	0.00 €	0.00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 206.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 206.00 €
D-21578-202116 : Débroussailleuse	0.00 €	430.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-202004 : équipement en terrain multisports du terrain de tennis	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	1 230.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	2 206.00 €	0.00 €	2 206.00 €
Total Général		5 212.00 €		5 212.00 €

20210525002 : Renouvellement du dispositif « Argent de Poche »

Depuis plusieurs années, le dispositif « Argent de poche » existe au plan national. M. le Maire propose de renouveler l'action engagée depuis quatre ans, en faveur des jeunes de 16 à 18 ans révolus, pendant les vacances d'été :

- du 5 juillet au 30 août 2021

Les missions consisteront principalement à l'entretien d'espaces verts et travaux d'entretien sur les bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le renouvellement du dispositif « Argent de poche » :

- Durée par jeune : 3h00 par jour
- Indemnisation : 5 € par heure,
- Régie d'avances, budget prévisionnel : 1 200 € pour l'année 2021,
- Encadrement assuré par le personnel communal et les élus.

Il sera demandé aux jeunes souhaitant participer à ce dispositif de déposer une candidature en mairie. Les missions seront de deux semaines par équipes de 2.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité:

- **APPROUVE** le renouvellement du dispositif "Argent de poche", à hauteur de l'équivalent de 79 missions de 3 heures, à raison de 5 euros l'heure.

20210525003 : Création d'une salle partagée – demande de financement au titre du contrat de territoire

Le projet initial déposé au Contrat de territoire du Conseil départemental 22 concernait la réhabilitation des écoles avec un budget de 1 000 000 euros dont une subvention du département à hauteur de 4.10 % soit 41 028 €. Ce projet de réhabilitation global des écoles a été reporté, plutôt sur la deuxième partie du mandat municipal qui vient de démarrer.

En lien avec les services du Département, il a été proposé d'inscrire une nouvelle opération au contrat départemental de territoire 2016-2020. Il s'agira de la création d'une salle partagée, à usage scolaire (salle des maîtresses) et associatif.

Descriptif	Montant (€)	Organismes	Part	Montant
Terrassement/ VRD	3 500	Conseil départemental	47.67 %	41028 €
Maçonnerie	13 600	CPRB	22.33 %	19 221 €
Charpente	15 520	Autofinancement	30 %	25 821 €
Couverture	4 500			
Menuiseries extérieures	10 500			
Isolation	2 000			
Menuiseries intérieures	6 000			
Electricité/courant faible	6 500			

Plomberie	3 500			
Sols	3 950			
Enduit intérieur	6 400			
Sous-total Travaux	75 970			
Maîtrise d'œuvre	10 100			
TOTAL OPERATION	86 070		100 %	86 070 €
TVA 20%	17 214			
T.T.C.	103284			

Le conseil municipal, à l'unanimité, après délibération :

APPROUVE la modification de l'opération inscrite au Contrat de territoire avec le CD22 :
« création d'une salle partagée »

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager les démarches auprès du Conseil départemental pour le dépôt de ce nouveau projet selon le plan de financement suivant :

I. Questions diverses

a. Déconfinement.

Le taux d'incidence est actuellement de 150 pour 100 000 pour la région de Dinan.

Les dates à retenir pour la jauge admissible à la salle des fêtes en places assises :

19/05 : 70 places

09/06 : 130 places

30/06 : 100 % de la capacité avec toujours l'interdiction de service des boissons au bar mais autorisé seulement à table.

Quelques projets associatifs sont en préparation :

- Palets : ils pourront de nouveau se réunir après le 9 juin, en plein air
- Club de l'Amitié : devrait se réunir à partir du 15 juin.
- Foot : tournoi jeunes annulé. Cependant un tournoi féminin aura lieu le samedi 19 juin en semi-nocturne.
- Fête du bâti en terre : 3 juillet
- Tournoi de palets le 11 juillet (à confirmer)
- Cinéma de plein air cet été
- Concert en septembre : groupe FAB
- Corona Patrick en octobre
- Gospel à l'église en novembre
- Théâtre de marionnettes proposé à l'organisation par l'APE

La commune soutiendra tous les projets mais ne sera pas porteuse de projets.

b. Urbanisme

Côtes d'Armor Habitat a déposé une demande de travaux afin de rénover les logements sociaux « Résidence de la Ville ».

Beaucoup de mouvements de population sur la commune ces derniers mois, nombreux achats immobiliers.

c. Services

Le camping-car « France Services » commence sa tournée à Saint Juvat le 12 juin et reviendra le 26 juin de 10h à 12h. Il sera positionné Place des Grandes Eves.

d. Calendrier

Ces dernières semaines :

08/05 : 11h commémoration de l'armistice 1945
10/05 : 14h visite des communes d'Arzano et de Corlay
12/05 : 18h préparation de la journée du bâti en terre
17/05 : 18h30 : conférence des Maires de Dinan Agglomération
19/05 : réouverture des terrasses
21/05 : 9h30 : Printemps des cimetières (visites à Plerguer et St Père)
22/05 : 10h00 : visite Bruded / constructions en terre
25/05 ! 19h30 : conseil municipal

Ces prochaines semaines :

27/05 : 10h Laillé : AG Bruded
29/05 : repas à emporter US Plouasne Saint Juvat
31/05 : 10h00 visite de Guillaume Moser (entretien de l'étang)
31/05 : 18h30 : conseil communautaire
02/06 : 14h30 : rdv film village « 4 fleurs »
04/06 : visite à Chédigny «(CPRB)»
09/06 : 18h30 : Le Quiou : réunion de secteur ALSH
10/06 : 18h00 : Restitution travaux étudiants ENSAB puis soirée Pizzas
14/06 : 14h réunion avec l'ADAC et Dinan Agglomération / entrées de bourg + camping
14/06 : 18h30 : conférence des Maires de Dinan Agglomération
15/06 : 18h30 : conseil d'école
19/06 : tournoi de foot féminin
20 et 27/06 : élections départementales et régionales
29/06 : Conseil municipal
01/07 : auditions étude foncier
03/07 : fête du bâti en terre
10/07 : AG CPRB, Cleden-Cap-Sizun
12/07 : Conférence des Maires de DA

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 23h00

La secrétaire de séance
Sylvie THOMAS

Le Maire,
Dominique RAMARD